

LA VOIX DU NORD

Lens : l'affluence explose au centre des impôts, les syndicats tirent la sonnette d'alarme

Par la rédaction pour [La Voix du Nord](#), Publié le 16/12/2013

Par E.W.

Comme nous l'évoquions dans nos pages régionales (notre édition de samedi), les contribuables sont de plus en plus nombreux à pousser la porte des centres des finances publiques. Le site lensois, rue Armand, n'échappe pas à l'explosion de l'affluence, avec des spécificités locales qui alourdissent le constat. Les syndicats UNSA et CFTC, représentés par Gilles Delwaulle et Sylvain Leblanc, ont sensibilisé les contribuables ce lundi matin.



Leblanc (CFTC) et G. Delwaulle (UNSA) ont « tracté » ce lundi devant le site lensois, en proie à une fréquentation accrue.

- Pourquoi cette distribution de tracts ce jour ?

G. Delwaulle : « C'est le 15 décembre, dernier jour de forte affluence de l'année. C'est pire les 15 des trois mois qui précèdent. À travers nous aujourd'hui s'exprime la tension qui touche nos collègues de l'accueil. Les jours normaux, c'est entre 300 et 500 personnes. En pointe, c'est plus de 1 000 personnes pour trois agents au guichet primaire qui dispatchent entre les services. Une telle pression, c'est du jamais vu. Il faut venir le 15 octobre, il y a la queue sur le trottoir. Quand on vient payer ses impôts, il faut s'attendre à patienter une heure en moyenne. Et parfois, les agents doivent subir le mécontentement des contribuables, notamment les nouveaux, de plus en plus nombreux. »

- À quoi attribuez-vous ce contexte ?

G. D. : « Le gel des barèmes a rendu des contribuables imposables. Il y a eu trop peu d'information préalable, ce qui engendre des difficultés de paiement, des demandes de remises gracieuses (qui ne sont plus accordées) ou des étalements de règlement... Il n'est plus rare de voir des gens avec 450 euros de revenu devoir s'acquitter d'une taxe d'habitation de 300 euros... »

- Le phénomène est-il plus sensible à Lens qu'ailleurs ?

S. Leblanc : « Nous avons plusieurs spécificités. Dans un secteur particulièrement fragilisé socialement, beaucoup paient en liquide. En France, la moyenne, c'est 30 %, c'est bien plus ici. Les interdits bancaires n'ont pas d'autres moyens que de se rendre au centre des finances publiques. En outre, depuis janvier 2013 pour le recouvrement, les contribuables avionnais et liévinos doivent se rendre à Lens. C'est 55 000 dossiers en plus. »

- Quelles solutions selon vous ?

S. L. : « Il faut que cessent les suppressions de poste. En dix ans en France, depuis le début de la fusion entre les Impôts et le Trésor, ce sont près de 25 000 postes qui ont disparu, essentiellement des agents d'exécution. Avec l'évolution de la réforme fiscale, l'année prochaine, on s'attend à de nouveaux contribuables, donc une activité accrue au guichet. »